

Pas d'implication des mosquées dans la campagne des législatives

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4112 - Ven. 3 - Sam. 4 mars 2017 - Prix : 10 DA

Autoroute de Béjaïa

Mise en service de 42 km par Boudjemaa Talai

Page 24

Convention pour l'accompagnement des professionnels de la santé

Boudiaf : la formation des chefs de service, une priorité

Page 2

Deux processus désaccordés

Par Mohamed Habili

Ce qu'on a appelé Genève 4 prendra fin dans les prochaines heures, pour autant que ce ne soit pas déjà fait, pour laisser place à une nouvelle rencontre à Astana, où il serait de nouveau question de l'arrêt des hostilités ainsi que des voies et moyens susceptibles de le garantir tout en le consolidant. Aussi longtemps en effet que le cessez-le-feu est pour l'essentiel respecté par les parties qui y ont souscrites, l'opposition dite modérée d'une part, et Damas de l'autre, les deux processus, celui de Genève et celui d'Astana, ne seront pas complètement inutiles. Même si sur le terrain la guerre contre Daech et les autres groupes terroristes se poursuit, et qu'il reste Raqqa à libérer, une tâche devenue d'autant plus d'actualité que Palmyre vient de l'être, moins de deux mois après avoir été reperdue, et que de l'autre côté de la frontière, Mossoul est déjà plus qu'à moitié reconquise par les forces irakiennes, avec l'aide notamment de la coalition internationale. Le problème c'est que les deux processus, celui des négociations d'une part, sous ces deux espèces, qui ne concernent pas tous les belligérants, et le cours de la guerre de l'autre, ne sont pas nécessairement coordonnés, si bien que l'un peut retarder sur l'autre plus ou moins nettement. On peut même imaginer le cas certes particulier mais tout à fait concevable où l'un s'achève tandis que l'autre en est encore à ses préliminaires.

Suite en page 3

Tebboune s'emploie à trouver une solution pour les souscripteurs

Des projets LSP à l'arrêt depuis des années



PH/D. R.



Abdelmadjid Tebboune a annoncé la prise en charge de tous les souscripteurs du programme de logement social participatif (LSP) dont les projets étaient à l'arrêt, notamment par leur intégration dans le programme location-vente de l'Agence AADL.

Lire page 3

Tayeb Louh au sujet des prochaines législatives

«Les magistrats doivent combattre toute infraction à la loi»

Page 4

Musée public national des beaux-arts à Alger

Ouverture d'un pavillon baptisé du nom de Khadda

Page 13

Tebboune s'emploie à trouver une solution pour les souscripteurs

Des projets LSP à l'arrêt depuis des années

■ Abdelmadjid Tebboune a annoncé la prise en charge de tous les souscripteurs du programme de logement social participatif (LSP) dont les projets étaient à l'arrêt, notamment par leur intégration dans le programme location-vente de l'Agence AADL.

Par Meriem Benchaouia

Plusieurs chantiers du programme LSP demeurent inachevés à travers le territoire national. Des milliers de logements qui devaient être réceptionnés il y a des années, selon les délais contractuels fixés par les maîtres d'ouvrages dans de nombreuses wilayas sont en stagnation. Des exemples de retard ne manquent pas, à l'image de la tristement célèbre cité 2684 Logements LSP de Draria, lancée en 2008, le projet fait du surplace. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de bénéficiaires de ces logements. A cet effet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi à Alger, la prise en charge de tous les souscripteurs du programme du logement social participatif (LSP) dont les projets étaient à l'arrêt, notamment par leur intégration dans le programme location-vente de l'Agence AADL. Le ministère de l'Habitat s'emploie actuellement à trouver des solutions à tous les projets de logement social participatif à l'arrêt, et ceux n'ayant pas démarré, par le règlement à l'amiable des différends entre les souscripteurs et les entrepreneurs ou par le biais d'autres moyens si nécessaire, entre autres le transfert des souscripteurs vers le programme AADL, a indiqué le ministre, qui répondait à une question orale à l'Assemblée populaire nationale (APN). « Cette formule (LSP) qui a montré ses limites a été abandonnée dès le lancement de la formule des logements de l'AADL, mais il reste 9 000 logements litigieux auxquels nous tentons de trouver des solutions », a-t-il précisé. Le ministre a souligné que les souscripteurs à cette formule dont les projets n'ont pas démarré ont été transférés vers la formule des logements AADL, tandis que des options « financières » étaient recherchées pour les projets confiés à des promoteurs immobiliers qui n'ont pas pu honorer leurs engagements. Le problème se pose pour les promoteurs immobiliers qui ne sont pas affiliés à la Caisse nationale du logement relevant du secteur, a ajouté M. Tebboune, affirmant que le ministère de tutelle ne pouvait ni protéger les projets ni garantir les droits des souscripteurs. En revanche, la Caisse nationale du logement (CNL) pouvait intervenir en lieu et place du promoteur immobilier affilié pour parachever le projet à l'arrêt ou indemniser les souscripteurs. M. Tebboune a précisé que les logements LSP à l'arrêt (9 000 unités) ne représentaient qu'une infime proportion de la totalité des projets de logement dans le secteur où, a-t-il dit,



1 025 000 LPA étaient en cours de réalisation, 470 000 logements de location-vente étaient programmés et un million de logements sociaux réalisés depuis 2013. S'agissant des promoteurs qui ont abandonné leurs projets faute de moyens ou pour toute autre raison, le ministre a indiqué que leur agrément allait leur être retiré et qu'ils ne pourront plus réaliser de projets à l'avenir, estimant leur nombre à une centaine seulement sur 6 000 promoteurs immobiliers titulaires d'un permis. Le ministre a, à cet égard, appelé les entreprises nationales à renforcer leurs capacités pour prendre en charge les projets qui leur étaient confiés, d'autant, a-t-il dit, que le secteur n'exigeait des entreprises algériennes de réaliser qu'une moyenne de 500

logements par an pour pouvoir être intégrées dans la short-list des entreprises auxquelles étaient confiés des projets contre 2 000 logements par an pour les entreprises étrangères.

Les dossiers «AADL 2» seront traités progressivement

Concernant la concrétisation de l'engagement pris quant à la clôture des dossiers «AADL 2001 et 2002» au mois de mars, M. Tebboune a rétorqué : « C'est sûr et certain, le dossier sera définitivement clos en 2017 ». Pour ce qui est de la prise en charge des souscripteurs au programme «AADL 2», le ministre a précisé que « l'année (2017) n'en est qu'à ses débuts et qu'il est précocement de se prononcer sur l'opération », affirmant, à ce propos, que les

dossiers seront traités d'une manière progressive. En ce qui concerne les propriétaires des logements de type F1, le ministre a rassuré quant au droit de cette catégorie de bénéficiaire des logements AADL ou sociaux, affirmant que des directives ont déjà été promulguées depuis deux ans dans ce sens. Sur un autre registre et en réponse à une question du sénateur Abdelkader Moukhaloua sur l'urbanisation des terres agricoles, le ministre a précisé que les terres agricoles jouxtant les zones urbaines demeureraient parmi « les outils d'urbanisation » et requerraient, de ce fait, l'obtention d'autorisations d'exploitation. Ces terres agricoles, dont les études confirmaient, toutefois, leur faible rendement agricole, restaient parmi « le gisement urbain » exploitable, sous

forme de constructions, espaces verts ou aires de loisirs, a indiqué M. Tebboune. La problématique du foncier se pose avec acuité uniquement au niveau des grandes villes, à l'instar d'Oran, Blida, Constantine, Alger, Annaba, Sétif et Batna, a soutenu M. Tebboune. A ce titre et dans le cadre du plan d'aménagement et du développement urbains, les directions d'urbanisme de wilaya ont reçu 1 500 demandes pour les besoins de partage des terres agricoles et leur conversion en espaces urbains, a révélé le ministre, qui précisait que ces demandes avaient été approuvées et que 1 413 études, dont 1 025 avaient été validées et 128 autres étaient toujours en cours de révision.

M. B.

Convention pour l'accompagnement des professionnels de la santé

Boudiaf : la formation des chefs de service, une priorité

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, jeudi à Tlemcen, que 2017 sera l'année de formation des chefs de service. Les disciplines où ces professionnels de la santé en poste de responsabilité seront formés sont le management, la recherche et la gestion. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tlemcen, Abdelmalek Boudiaf a souligné que son département ministériel œuvre à l'élaboration d'une convention pour l'accompagnement et la formation des professionnels du secteur de la santé. A leur tête les chefs de service, un choix fait par le ministère ayant pour but d'habiliter ces derniers à assumer des prérogatives de gestion et de recherche et, par conséquent, promouvoir les prestations sanitaires. Un programme qui, pour rappel, entre dans le cadre de la réforme des ressources humaines prévue dans la restructuration du plan de santé à l'échelle nationale enga-

gé par le gouvernement depuis quelques années. Le ministre a par ailleurs inauguré, lors de cette visite, un centre de transfusion sanguine dans la commune de Chetouane, dans la périphérie de la ville de Tlemcen, insistant sur une meilleure prise en charge des donneurs de sang. Ce centre, réalisé pour un coût de 110 millions DA, dispose d'équipements et de matériels modernes, selon les explications fournies. Inspectant les travaux du Centre régional anti-cancer (CAC) de Tlemcen, qui sera mis en service au courant du deuxième semestre de cette année, M. Boudiaf a exprimé son mécontentement quant au retard des travaux. Pour y remédier, il a donné des instructions aux responsables du secteur pour achever les travaux dans les délais impartis. Pour rappel, ce centre, d'un coût de 3,7 milliards et d'une capacité d'accueil de 120 lits, sera doté de services de chimiothérapie, de chirurgie et de radiothérapie, entre autres. Le ministre de la Santé a visité éga-

lement, au CHU de Tlemcen, le service de médecine nucléaire et de rééducation fonctionnelle qui a fait l'objet de travaux de réaménagement pour un coût de 18 millions DA et d'équipement en matériels sophistiqués d'un coût de 330 millions DA. Il est à noter que le même service dispose de 20 lits employant 31 spécialistes et un nombre similaire de paramédicaux prenant en charge des malades atteints d'insuffisance fonctionnelle. En outre, le ministre a procédé à l'ouverture de la rencontre des établissements hospitaliers spécialisés dans la lutte contre le cancer.

Lutte contre le cancer : «une responsabilité de tous»

« La mise en place d'un parcours thérapeutique unifié au malade atteint de cancer est une responsabilité que doivent assumer tous les acteurs concernés par la prise en charge de ce type de maladie », a affirmé le ministre de la Santé, Abdelmalek

Boudiaf, avant-hier à Tlemcen.

A l'ouverture des travaux d'une rencontre nationale sur les centres anti-cancer (CAC), le ministre a préconisé les moyens d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes par cette maladie. Selon lui, la tenue de réunions de concertation pluridisciplinaires, l'élaboration d'un carnet de santé retraçant le parcours thérapeutique de chaque malade ainsi que la mise en place d'un mécanisme de prise en charge permanente, sont les dispositions indispensables à prendre. Il a également énuméré les mesures réglementaires visant une prise en charge qualitative de tous les malades atteints de cancer. Ces mesures portent, entre autres, sur un diagnostic rapide dont doit bénéficier le malade et son orientation vers la structure où doivent s'effectuer l'intervention chirurgicale ou de radiothérapie.

Yacine Djadel

Les mises en garde de Mohamed Aissa aux imams

Pas d'implication des mosquées dans la campagne des législatives

■ A l'approche du lancement officiel de la campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain, le gouvernement commence à fixer quelques règles, dont l'interdiction de l'usage des mosquées pour le prochain scrutin. A cet effet, les imams sont sommés d'appliquer cette instruction du ministère des Affaires religieuses.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance du Conseil de la nation dédiée aux questions orales tenue jeudi, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a révélé que son département avait enjoint à toutes les directions des affaires religieuses et des wakfs du territoire national de ne pas impliquer les mosquées dans la campagne pour les prochaines élections législatives. «*Nous avons adressé une instruction à toutes les directions des affaires religieuses et des wakfs du territoire national de ne pas impliquer les mosquées et les écoles coraniques de la République dans la campagne électorale pour les prochaines législatives*», a indiqué Mohamed Aissa. A l'adresse des imams et enseignants du Coran, le ministre a mis en garde qu'il était strictement interdit aux imams des mosquées de la République et enseignants du Coran de faire usage des tribunes des mosquées pour s'impliquer en faveur de tel ou tel candidat dans le cadre des prochaines élections législatives. Pour le ministre, les lieux de culte doivent rester neutres. A cet effet, il a appelé les imams à respecter les lois de la République et les règles éthiques et à observer la totale neutralité vis-à-vis de la campagne électorale pour les élections législatives prévues en mai prochain. Dans l'histoire des élections législatives en Algérie, celles de 92 se sont distinguées par l'arrêt de processus électoral et la dissolution de FIS. L'Algérie a vécu une période sanglante dont les séquelles sont toujours présentes. Aujourd'hui, plusieurs ex-dirigeants de ce parti dissous



Mohamed Aissa

sont interdits de former des partis politiques. On se rappelle de la tentative de Madani Mezrag qui avait bénéficié des dispositions de la réconciliation nationale et qui a tenté, en 2015, de lancer un parti politique avant d'être rappelé à l'ordre par le président de la République. En outre, le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, a tenté, depuis sa désignation à ce poste, de limiter l'activité des salafistes dans les mosquées. Il avait révélé en 2015 que «*pas moins de 55 mosquées sont gérées par des imams bénévoles "d'obédience salafiste"*» à Alger. Il avait indiqué également que le contrôle de ces imams se fait «*avec des*

agents mixtes. C'est-à-dire des inspecteurs du ministère des Affaires religieuses, mais aussi des services de sécurité». Il est à noter que le chef des salafistes à Alger, Abdelfatah Hamadach, se proclame chef du «*Front de la Sahwa (renaissance) islamique salafiste*», un parti non agréé. Aujourd'hui, des partis du courant islamiste vont participer aux prochaines élections législatives. Ils ont opté pour des alliances. Il s'agit notamment de l'alliance entre le Mouvement de la société pour la paix et le Front du changement, d'une part, et l'Union d'El Adala de Abdellah Djaballah, Ennahda de Mohamed Dhouibi et El Binaa de Mustapha

Belmechdi, d'autre part. Les formations politiques du courant islamiste ne cachent pas leurs ambitions pour les prochaines législatives à travers ces alliances. Il est à rappeler que la loi sur les partis politiques interdit l'usage de la religion à des fins politiques, tout comme les autres composantes de l'identité nationale, à savoir tamazight et l'arabité. Cependant, il est clair qu'il y a des imams et enseignants du Coran qui sont des militants ou sympathisants des partis politiques et même certains peuvent être candidats. On se demande comment la tutelle va contrôler le discours religieux politisé au niveau des mosquées. N. C.

Abdelwahab Derbal

L'action de la HIISE vise à conférer de la transparence aux élections

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelwahab Derbal, a affirmé, vendredi à Illizi, que l'action de cette instance est constitutionnel-

le et vise à conférer une transparence à l'opération électorale à même de rassurer le citoyen algérien. S'exprimant à la presse à l'issue d'une rencontre de coordination avec les membres de la per-

manence de la Hiise dans cette wilaya, M. Derbal a affirmé que cette instance est un jalon appelé à apporter véritablement un plus à l'opération électorale, à travers l'application des lois la régissant

et garantissant son intégrité. Les services judiciaires actionneront des actions judiciaires à l'encontre de quiconque tentera de porter atteinte au bon déroulement de l'opération électorale, a ajouté le même responsable, soulignant que ceci confortera la Hiise dans l'accomplissement pleinement des missions qui lui sont dévolues. Il a souligné aussi que les moyens technologiques modernes mis en place dernièrement pour accompagner l'ensemble des étapes de préparation électorale ont eu un impact important. Abdelwahab Derbal, qui a inspecté le siège de la permanence de la Hiise dans la wilaya d'Illizi, a affiché une satisfaction «*totale*» quant aux équipe-

MPA

Conférence aujourd'hui de Bettache

LE PRÉSIDENT de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, dont la démission du MPA a été récemment annoncée par des sites, animera aujourd'hui après-midi une conférence de presse au sein du parti de Amara Benyouène. Il est attendu que le P/APC d'Alger-Centre saisisse cette occasion pour mettre fin aux multiples spéculations et rumeurs qui ont circulé ces derniers jours, le plaçant au cœur d'une «*crise*» et de «*tensions*» au sein du MPA, concernant notamment la confection des listes pour les législatives. Et ce, d'autant que le MPA ambitionne à raison de se positionner en véritable force dans la future Assemblée et d'y jouer les premiers rôles, au prorata de la place que tient déjà ce parti dans le paysage politique national. N. S.



LA QUESTION DU JOUR

Deux processus désaccordés

suite de la page Une

Des deux, celui qui se déroule au niveau politique, alternativement à Genève et à Astana, et le deuxième, qui se déploie sur le seul terrain militaire, où interviennent plus d'acteurs qu'il n'y a de parties prenantes aux négociations, dont deux armées régulières, les forces loyalistes syriennes et l'armée turque, tout porte à penser que c'est le deuxième qui est le mieux parti pour prendre l'autre de vitesse. Dans ce cas de figure, la guerre serait quasiment terminée que les pourparlers entre le régime syrien et l'opposition issue de la conférence de Riyad, qui n'est pas toute l'opposition, se dérouleraient encore, dans l'hypothèse bien sûr, où ils se seraient poursuivis jusque-là. Pour bien mettre en évidence cette contradiction, cette déconnexion plutôt, entre les processus, politique et militaire, on peut imaginer la situation inverse, celle où le premier des deux qui se termine n'est pas le cours de la guerre mais les négociations. La guerre prendrait-elle fin pour autant ? Non, du moment que ses parties prenantes ne sont pas les seules à occuper le terrain militaire. Si c'avait été le cas, toutes les armes seraient silencieuses en ce moment même. Or des affrontements sont en train de se dérouler sur plusieurs fronts, et bien des batailles sont à mener, dont certaines n'ont même pas encore commencé. Même dans l'hypothèse, il est vrai peu probable, à ce qu'il semble pour l'heure tout au moins, où un accord politique en bonne et due forme serait intervenu soit à Genève soit à Astana, les hostilités n'en seraient pas finies pour autant. Il faudrait encore à l'armée syrienne reprendre des villes un peu partout dans le pays, en plus de Raqqa. A supposer, qui plus est, que les forces turques veulent bien repasser gentiment la frontière, et qu'un accord se conclut avec les Kurdes qui fait faire l'économie d'une guerre avec eux. Deux conditions dont rien ne dit encore qu'elles seront vérifiées le moment venu. Des négociations qui quel que soit le moment où elles aboutissent n'apportent pas la paix méritent-elles donc qu'on s'en soucie comme si au contraire tout en dépendait ? Le régime syrien est tenu de faire la paix avec un bord qui n'est pas son principal ennemi sur le plan militaire. C'est cela l'esprit de Genève, auquel chercher à se substituer celui d'Astana, mais sans y parvenir jusqu'à présent. M. H.

ments mis à sa (permanence) disposition et susceptibles de lui permettre d'exercer ses missions dans de bonnes conditions et, partant, de veiller au bon déroulement de l'opération électorale. R. N.

Tayeb Louh au sujet des prochaines législatives

«Les magistrats doivent combattre toute infraction à la loi»

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a exhorté, jeudi à Tissemsilt, les magistrats à accomplir convenablement leurs devoirs en matière de lutte contre toute infraction à la loi lors des prochaines élections législatives.

Par Salem K.

Dans une allocution à l'occasion de l'installation du président et du procureur général de la cour de Tissemsilt, M. Louh a souligné que les magistrats, et notamment ceux du parquet, doivent assumer leurs devoirs de lutte contre toute violation de la loi lors des prochaines législatives en lançant immédiatement une procédure en coordination avec la police judiciaire, mettant en garde ceux qui osent user de pratiques illégales. Le ministre a indiqué qu'une lecture attentive des amendements de la Constitution fait ressortir que la majorité des articles nouveaux ou amendés, soit plus de 70%, ont trait directement aux droits et libertés et à l'adaptation institutionnelle allant dans ce sens et renforçant les acquis du citoyen algérien dans ce domaine, les institutions fondamentales et les conditions de développement de

ces droits. M. Louh a ajouté que le gouvernement a procédé, dans le cadre du programme du président de la République dans les dernières années, à doter les magistrats d'une batterie de lois garantissant les droits et les libertés et du pouvoir pour lutter contre les crimes qui bouleversent la société et portent atteinte aux droits et à la liberté des personnes, à la stabilité, à l'économie du pays et aux biens privés et publics. Le ministre a affirmé une dynamique visant à adapter l'action judiciaire aux nouvelles lois constitutionnelles, citant à titre d'exemple la constitutionnalisation du principe de justice à deux niveaux dans le domaine pénal. Il a rappelé, en outre, que le Conseil de la nation a approuvé dernièrement deux textes comportant un amendement juridique de l'organisation judiciaire, de la procédure pénale et une réforme profonde du tribunal criminel par la création d'une instance d'appel où l'action judi-



ciaire s'effectue, selon la nouvelle Constitution, à deux niveaux, en plus de l'augmentation du nombre des membres du jury à quatre au lieu de deux, auxquels s'ajoutent deux magistrats professionnels. Par ailleurs, M. Louh a déclaré «avec l'inauguration de la cour de Tissemsilt, nous avons réussi un équilibre entre le nombre des cours de justice et celui des wilayas du pays». Il a fait remarquer que, dans le cadre des réformes profondes décidées par le président de la République, le secteur de la justice est parvenu à créer 38 tribunaux administratifs en attendant 10 autres dont les travaux de réalisation de quatre ont été achevés et il ne manque que la désignation de l'élément humain qui se fera dans quelques mois. Le ministre a installé Hobeddine Bettayeb, président de la cour de Tissemsilt et Guessar Mohamed, procureur général.

S. K./APS

Tizi Ouzou/ Suite à la grève massive des commerçants dimanche

Dissolution du bureau local de l'UGCAA

Le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) de Tizi Ouzou a été dissous par sa tutelle centrale et ses nouveaux membres seront élus prochainement, suite à la grève-générale des commerçants observée dimanche dernier à l'appel d'un collectif contestant sa légitimité. Et c'est ce dernier qui a fait cette annonce avant-hier dans une déclaration, précisant que celle-ci a été prise par le secrétaire général de l'Ugcaa, Salah Souleïh, à l'issue d'une réunion avec les représentants de ce même collectif. Dans le même document, ses rédacteurs ont précisé que des élections seront organisées pour élire les représentants des



commerçants à l'échelle des daïras puis au niveau de la wilaya. Cette opération de renouvellement des structures organiques de l'Ugcaa de Tizi Ouzou sera supervisée par une commission des délégués des commerçants, élus lors de l'assemblée générale du 30 décembre dernier, et des représentants du bureau national de la même organisation professionnelle. Pour rappel, la grève observée par les commerçants de manière massive, dimanche dernier à Tizi Ouzou, en réponse à l'appel du collectif, revendiquait la destitution de l'actuel bureau de wilaya de l'Ugcaa qualifié de non représentatif de la corporation à l'échelle de la wilaya.

Hamid M.

Wifi Outdoor

Le cahier des charges mis à jour

Le cahier des charges relatif à la fourniture de services internet d'avril 2016 a été mis à jour notamment dans son chapitre se rapportant à l'exploitation du Wifi Outdoor (wifi dans les lieux publics) afin de booster la dyna-

mique économique, a-t-on indiqué auprès de l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT). La décision du 22 février 2017 modifiant et complétant le cahier des charges d'avril 2016 définis-

sant les conditions et les modalités d'établissement et d'exploitation de services de fourniture d'accès à internet notamment dans ses articles se rapportant au Wifi Outdoor, «a pour objectif de booster la dynamique écono-

mique et démocratiser davantage l'accès au web», a précisé à l'APS un responsable de l'ARPT. Il a indiqué que la fourniture des services Wifi Outdoor a été encadrée par un dispositif réglementaire «plus souple» à savoir

le régime de l'autorisation, afin de permettre aux fournisseurs de services d'accès à internet de contribuer au développement du haut débit notamment au niveau des localités non encore connectées ou mal desservies. Dans le nouveau cahier des charges, plusieurs articles se rapportant notamment au Wifi Outdoor ont été modifiés et complétés afin de permettre «un large investissement dans ce créneau», a ajouté la même source. Il a affirmé, à ce propos, que toute personne physique et morale peut demander une autorisation à l'Autorité de régulation pour la fourniture du WifiOutdoor, un service qui sera utile notamment dans les lieux publics, les hôpitaux et les gares routières.

Hani T.

Ghania Y.

ANSEJ

La moitié des projets financés dans les secteurs agricole et industriel

L'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie a constitué environ 51% de la totalité des projets financés en 2016 à l'échelle nationale par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a révélé, jeudi à Constantine, son directeur général, Kamel Zemali. S'exprimant au cours d'une conférence de presse en marge de l'installation de la Fédération de wilaya des jeunes entrepreneurs, à la maison de la culture Malek-Haddad, le même responsable a rappelé que le taux de financement de

ces deux secteurs ne dépassait pas les 20% en 2011, ce qui dénote, a-t-il ajouté de l'engagement de cet organisme à participer au processus de développement économique en cours, à travers le soutien des secteurs créateurs de richesse et de postes d'emploi. L'orientation des jeunes vers l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie constitue un «moteur» au développement durable et une source de richesse, a considéré M. Zemali qui a mis l'accent sur l'importance d'autres créneaux d'investisse-

ment notamment ceux relatifs aux métiers de travaux publics, l'habitat et l'artisanat. L'Ansej a recouvré en 2016 un taux de 76% des dettes auprès des micro-entreprises créées par le biais de ce dispositif d'aide à l'emploi, a souligné le même responsable, précisant que les crédits récupérés ont contribué à financer 55% des projets validés durant la même période. Il a également souligné que l'Ansej parviendra dans les années à venir à s'autofinancer, sans recours au Trésor public, a souligné le même responsable.

LG Electronics/En 2017

Deux usines de montage de machines à laver et climatiseurs

■ «Avec la nouvelle usine qui sera installée dans la périphérie d'Alger, nous allons à terme assembler en Algérie 90% des machines à laver destinées au marché local pour la première année avant de réfléchir au processus d'exportation vers les pays africains les années à venir», dira Pilwon Jung.

Par Ali Zidane

Le franc succès de sa machine à laver n'a pas laissé LG Electronics indifférent. En effet, Pilwon Jung, directeur général de LG Algérie, a annoncé, jeudi soir, à l'occasion du lancement de la machine à laver haut de gamme «Twinwash», la réalisation d'un projet industriel avec un partenaire local pour le montage de machines à laver de capacité de moins de 10 kg, avec une capacité de production annuelle de 30 000 unités. «Avec la nouvelle usine qui sera installée dans la périphérie d'Alger, nous allons à terme assembler en Algérie 90% des machines à laver destinées au marché local pour la première année avant de réfléchir au processus d'exportation vers les pays africains les années à venir», dira Pilwon Jung. Il faut savoir que les secteurs de l'électroménager, de l'informatique et de la téléphonie mobile sont un vrai levier de développement économique aujourd'hui, qui d'ailleurs connaissent un fort développement conduisant les opérateurs activant dans ces trois secteurs de mettre en avant des projets de montage ou de production en Algérie. Le projet



en question assurera en premier temps 100 emplois directs qui participeront à la sortie sur le marché en juillet 2017 de la première machine à laver «made in Algérie», indiquera, pour sa part, Mohamed Zakaria Messikh, directeur marketing de LG Electronics. Le premier responsable de LG Algérie rappellera, à l'occasion, que son entreprise fait le montage en Algérie de téléviseurs LG avec Bomare Company, en sus d'une nouvelle

unité de montage dédiée à la production des climatiseurs LG qui entrera en service le deuxième semestre 2017. Aujourd'hui, LG Electronics est leader du marché algérien de la machine à laver et détient 36% du marché mondial dudit segment et compte améliorer ses performances prochainement. Pour le taux d'intégration de l'assemblage des machines à laver LG en Algérie, Les responsables de LG Electronics n'ont rien voulu dévoiler,

néanmoins ils annonceront qu'au bout de quelques années LG prévoit un taux de 40% comme l'indique la loi en vigueur. Par ailleurs, LG Electronics a procédé au lancement de sa machine à laver révolutionnaire à chargement frontal «Twinwash» à Alger (en Algérie). Ce système de lavage suprême fait partie de la gamme d'excellence LG pour prendre soin des vêtements, en utilisant la technologie de lavage la plus innovante

au monde pour permettre de laver plus de linge en moins de temps. Il offre des performances puissantes mais stables grâce à sa suspension innovante. Avec des caractéristiques exceptionnelles telles que les moteurs «Inverter à enchaînement direct» qui assurent un nettoyage simultané et une technologie de mouvement 6+ pour des performances de lavage plus avancées, le LG Twinwash a été repensé pour changer le paradigme du lavage. Avec un esprit de commodité du plus haut niveau, le Twinwash dispose également d'une grande porte vitrée qui permet de charger et de décharger facilement et d'une grande capacité permettant à de grandes charges d'être mises sans aucun inconvénient. Au sujet du tarif, LG Electronics proposera son nouveau produit premium à 280 000 DA. Le LG Twinwash est vraiment un appareil électroménager haut de gamme qui offre aux clients LG un style de vie sophistiqué dans leur domicile. Cependant, son plus grand atout est la façon dont il présente sans effort l'innovation, la performance, la commodité et l'élégance intemporelle.

A. Z.

Économie informelle

Le ministère du Commerce lance une étude

Le ministère du Commerce a lancé, jeudi à Alger, une étude sur l'économie informelle en partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Intitulée «Economie informelle : concepts, modes opératoires et impacts», «cette étude permettra de mieux connaître l'économie informelle dans ses différentes dimensions (financement, production, commercialisation, emploi), de cerner et de quantifier son impact sur l'économie nationale afin d'élaborer une stratégie adéquate pour lutter contre ce phénomène», a-t-on expliqué lors de l'atelier consacré au lancement de cette étude. Le lancement de cette étude est «l'entame d'une réflexion objective et profonde autour de la problématique de l'informel qui a pris des proportions alarmantes sur la sphère économique nationale», a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. L'économie informelle, selon lui, «est considérée comme un obstacle majeur pour la promotion de la production nationale dans le processus de la diversification économique amorcé par le gouvernement, qui représente une option fondamentale du développement du pays», a-t-

il ajouté. Mais les mesures prises demeurent «insuffisantes», et c'est pour cette raison que le ministère a adopté une approche participative et inclusive à l'effet d'élargir le débat autour de cette problématique, et ce, «pour permettre de faire émerger des solutions opérationnelles pour le traitement de ce fléau», a expliqué le ministre. La mise en œuvre de cette étude s'effectuera en deux phases : la première consiste en l'élaboration d'une enquête dans la wilaya de Tlemcen en 2017, choisie comme wilaya pilote, dont la réalisation et le financement seront assurés par le Cread. La seconde phase sera, quant à elle, consacrée à l'élaboration d'une enquête nationale en 2018 dont les aspects liés au financement et à l'expertise seront à la charge du Pnud. A ce propos, le directeur du projet et chercheur au Cread, Mounir Lassassi, a expliqué que l'étude consistait en l'analyse de l'économie informelle, qui sera fondée sur des enquêtes sur le terrain. Selon lui, il s'agit d'abord d'estimer la taille de ce secteur et d'améliorer la connaissance de l'économie informelle, en collectant les données nécessaires à son analyse pour mettre en œuvre des politiques adaptées à même de lutter contre ce phénomène. L'étude vise également à identifier les caractéristiques saillantes des actifs informels et les branches d'activités concernées pour appuyer la mise en œuvre d'outils assurant l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre l'économie informelle. Elle sera aussi un moyen

pour analyser la mobilité des actifs informels, élaborer un diagnostic et proposer des recommandations pour éclairer les décisions des autorités. Le choix de la wilaya de Tlemcen, a-t-il expliqué, est motivé par son caractère frontalier, permettant de construire et de tester les instruments statistiques afin de mesurer l'économie informelle et de comprendre son fonctionnement. Cette étape intermédiaire permettra également de comprendre tous les aspects liés à l'économie informelle dans une wilaya frontalière : le financement, la production et les circuits de distribution. Il s'agit aussi d'apprendre à travailler avec plusieurs institutions et de monter une équipe mixte de recherche sur l'économie informelle composée d'universitaires, de partenaires économiques et des représentants de différentes institutions en lien avec le sujet. Quant à la deuxième étape, l'objectif est d'étendre l'enquête à toutes les autres wilayas du pays avec une enquête représentative. Plusieurs experts seront impliqués pour mener à bien cette enquête ainsi que de différentes institutions (ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail, l'Office national des statistiques, Centre national du registre du commerce...). Le coordinateur résident du Pnud en Algérie, Eric Overvest, s'est réjoui du lancement de cette action, en affichant la disponibilité de cette agence de l'ONU à mettre les moyens financiers et l'expertise à la disposition de l'Algérie pour mieux étudier et faire face

au phénomène de l'économie informelle.

Le secteur informel représente 45% du PNB

Selon des chiffres avancés par le sous-directeur des statistiques et de l'information économique auprès du ministère du Commerce, Abderrahmane Saâdi, l'économie informelle en Algérie représenterait 45% du Produit national brut (PNB) en citant une enquête réalisée par l'ONS en 2012. Selon cette enquête, l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001 avant d'augmenter à 3,9 millions de personnes en 2012 (45,6% de la main-d'œuvre totale non agricole) réparties comme suit : commerce et services (45,3%), BTP (37%) et activités manufacturières (17,7%). Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat a engagé plusieurs actions comme le démantèlement des marchés informels, le renforcement des infrastructures commerciales et l'assouplissement des conditions d'obtention du registre du commerce. Selon M. Saâdi, les opérations de lutte contre les marchés informels se sont soldées, à fin 2016, par l'éradication de 1 035 sur les 1 412 marchés informels recensés (73%) dont 216 ont été éradiqués et réapparus, ainsi que la réinsertion de 21 239 intervenants exerçant à l'intérieur de ces marchés éradiqués sur un total de 49 836 personnes recensées (42%).

Safia T./APS

Ghardaïa

Une cueillette de 24 000 quintaux d'olives attendue

■ La cueillette des olives atteindrait plus de 23 800 quintaux dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de l'actuelle campagne agricole 2017, selon les estimations de la Direction des services agricoles.

Par Halim G.

Cette production, si elle était atteinte, représentera une hausse de près de 5% par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui a tourné autour de 22 500 qx, a indiqué le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. L'on s'attend cette année à un rendement moyen de 26 quintaux à l'hectare et cela en dépit d'une très faible pluviométrie et les fortes chaleurs d'été qu'a connues la région, a-t-il ajouté. Cette campagne touche une superficie de 916 hectares, avec 176 473 oliviers productifs sur une superficie globale de 1 753 hectares, englobant près de 372 780 pieds plantés ces dernières années, a-t-il fait savoir. Les services de la DSA estiment également que sur cette récolte de 23 800 qx d'olives prévues, 20 255 qx seront consommés comme olives de table et 3 565 qx pour

l'extraction de près de 40 000 litres d'huile d'olive «vierge et bio» par trois huileries modernes créées à Guerrara, Béni-Isguen et Benghanem. Arbre qui «se comporte bien» dans un environnement hostile, aride et sec, l'olivier s'adapte bien dans la wilaya de Ghardaïa, comme en témoignent les nombreuses rangées d'oliviers nouvellement plantées comme brise-vent autour des périmètres agricoles créés le long de la RN-1, entre Ghardaïa et El-Menea, et à Guerrara, où malgré l'absence de soins, leur fructification est relativement abondante, entraînant ainsi un engouement sur cet arbre «noble». La superficie consacrée à l'oléiculture a connu un développement dans la wilaya, en passant de 118 hectares en 2000 à 1 394 ha en 2015 avec 334 380 oliviers, avant d'atteindre une superficie de 1 753 ha avec 372 800 plants. Selon des spécialistes de la DSA, l'olivier qui présente l'avantage de se multi-

plier par bouture, devrait connaître une grande expansion ces prochaines années, notamment à la faveur de la généralisation des moyens modernes d'irrigation, tel le système du goutte-à-goutte et la vulgarisation de l'itinéraire technique de l'oléiculture auprès des agriculteurs de la région ainsi que le respect des techniques de cueillette (en évitant le gaulage), de stockage et de trituration des fruits afin d'optimiser la production. La production de l'olivier et d'huile d'olive occupe actuellement, aux côtés de la production apicole, une place de choix dans la région de Ghardaïa, notamment pour leurs vertus médicinales avérées, d'où la nécessité d'améliorer les techniques de production notamment l'irrigation, la protection contre les maladies et les méthodes de cueillette, estiment les mêmes spécialistes. Les services agricoles et la Conservation des forêts œuvrent à l'extension de l'olivier et des



PH. > D. R.

ruchers dans la wilaya de Ghardaïa, qui offrent de nombreuses opportunités d'investissement et génèrent des revenus substantiels pour de nombreux agriculteurs, ont-ils indiqué. Ces mêmes spécialistes citent, à titre d'exemple, les opportunités de

création de nouvelles huileries, notamment au sud de la wilaya dans les zones de Hassi-Lefhal et El-Menea qui ont bénéficié de plusieurs initiatives et projets agricoles privés susceptibles de renforcer la place de l'huile d'olive dans la vie économique locale ainsi que des manufactures et autres entreprises agroalimentaires pourvoyeuses d'emplois.

H. G./APS

Médéa

Ouzera sort de sa léthargie grâce à un programme de «mise à niveau»

La daïra d'Ouzera, nord de Médéa, qui a cumulé un grand retard sur le plan infrastructurel, comparée à ses voisines proches, en l'occurrence Médéa et Berrouaghia, semble sortir aujourd'hui de son état de léthargie à la faveur d'un programme de «mise à niveau» qui boucle sa sixième année. Meurtrière par plusieurs années de terrorisme, la daïra d'Ouzera, qui compte une population de trente mille habitants, répartis à travers les communes d'El-Hamдания, Benchicao, Tizi-Mahdi et Ouzera, se projette en plein avenir grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics en vue d'effacer les stigmates d'une période douloureuse qui a endeuillé beaucoup de familles et vidé des dizaines de villages et de hameaux de leurs habitants. Après le rétablissement, à la fin de l'année 2002, de la sécurité dans les maquis ceinturant notamment les communes d'El-Hamдания et Ouzera, la daïra, soulignent ses responsables, va bénéficier d'une poignée de projets, essentiellement des infrastructures socio-éducatives, mais dont l'impact est resté très limité au vu du retard déjà enre-

gistré et la forte pression exercée par le flux massif de «déplacés», qui ont vu leurs campagnes et zones montagneuses. L'année 2010 consacre le début d'une dynamique qui va mettre progressivement «sur rail» ces communes, dont la principale ressource, soutient-on de même source, provient du secteur agricole, avec la programmation de nombreuses constructions scolaires, des projets d'habitat et d'adduction d'eau potable, en sus des aides accordées dans le cadre des différents dispositifs de soutien agricole. L'objectif étant, selon des élus locaux, de faire face, d'une part, aux exigences induites par ce «mouvement de population» en direction des centres urbains et d'inciter, d'autre part, les exploitants agricoles à relancer la culture des terres et des vergers laissés à l'abandon pendant des années. Deux communes, en l'occurrence Benchicao et Tizi-Mahdi, ont profité pleinement des aides octroyées par le secteur agricole pour amorcer une nouvelle dynamique et retrouver une attractivité à même de favoriser la mise à niveau escomptée. Les belles

performances obtenues dans le secteur agricole ont réduit, plus ou moins, les effets engendrés par la décennie noire et permis aux habitants, en particulier les propriétaires de vergers, d'être moins dépendants de l'Etat, affirment-ils. En appui aux actions menées sur le plan agricole, ces deux communes, qui totalisent une population de 13 mille habitants, se sont vu attribuer, entre 2010 et 2016, un quota de 540 logements, bénéficié de 22 projets, couvrant divers domaines, en sus des projets financés dans le cadre des programmes sectoriels, budget communal ou du fonds commun des collectivités locales (FCCL). Un effort similaire a été mené en faveur des communes de Ouzera et d'El-Hamдания, auxquelles les pouvoirs publics ont affecté, durant cette même période, 17 projets, au titre du Plan communal de développement (PCD), un programme de plus de 1 300 logements, dont 1 160 logements sont en cours de réalisation dans la seule commune d'Ouzera, ainsi que plusieurs autres projets socio-éducatifs, appelés à combler le déficit accusé jusqu'ici,

Oran / Logement LPA Remise de clés à 100 bénéficiaires à Ain El Turck

UN QUOTA de 100 logements de type promotionnel aidé (LPA) a été distribué jeudi à Ain El Turck, lors d'une cérémonie présidée par le wali d'Oran. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance festive, le wali a indiqué que 7 000 logements, tous programmes confondus, seront distribués cette année à travers la wilaya. «L'année 2017 sera celle de la distribution de logements à Oran», a-t-il déclaré, assurant que les difficultés économiques que connaît le pays «n'ont pas impacté les programmes de logements initiés par l'Etat». «Les autorités continueront à déployer leurs efforts pour prendre en charge les besoins de la population en matière de logement», a-t-il encore assuré. Rappelant qu'un quota de 2 000 logements de type LPP en plus de 2 500 autres de location-vente à Hai «Regency» ont été distribués au cours des deux premiers mois de l'année 2017, le wali a fait savoir qu'un quota de 144 logement LPA, dans la commune de Belgaid, sera prochainement distribué. R. R.

El-Oued

Neuf nouveaux bus pour renforcer le transport urbain et suburbain

Neuf nouveaux bus vont venir prochainement renforcer les lignes de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El-Oued, portant ainsi la flotte de l'entreprise de transport urbain (ETU El-Oued) à 30 véhicules, a-t-on appris jeudi des responsables de l'entreprise. Ces bus, d'une capacité de 100 places chacun, permettront d'ouvrir sept nouvelles lignes, en plus des trois dessertes urbaines actuellement desser-

vies, a indiqué le directeur de l'ETU d'El-Oued, Saci Hagui. Des lignes suburbaines vont ainsi être ouvertes pour la première fois depuis l'entrée en service de l'entreprise en mars 2013 et desserviront les communes limitrophes au chef-lieu de wilaya et dont elles sont distantes de 10 à 30 km, a-t-il fait savoir. Ainsi, l'entreprise passera d'une couverture de deux à 19 communes de la wilaya, soit 60% de l'ensemble de

ses communes, et offrira une centaine de nouveaux emplois, en grande partie orientés vers les ateliers de maintenance, selon ce responsable. Les nouvelles acquisitions offriront une capacité de transport de quelque 50 000 places/jour avec un taux de couverture oscillant entre 55 et 70%, a-t-il ajouté. Des démarches sont engagées par les services de l'ETU El-Oued pour réaliser de nouvelles installations liées à son

activité, notamment la mise en place d'abribus, des ateliers pour leur maintenance, une pompe à gasoil, une station de lavage-graissage, ainsi que des travaux de restauration du siège de l'entreprise vont être lancés prochainement, a révélé la même source. Une section de l'ETU El-Oued a été ouverte dernièrement dans la wilaya déléguée d'El-Meghaier (120 km au nord-ouest d'El-Oued). L. F.

Sahara occidental

Le Front Polisario membre consultatif à l'Internationale Socialiste

■ Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, est désormais membre consultatif à l'Internationale socialiste (IS) après avoir été membre observateur depuis 2008, a-t-on appris auprès de la représentation du Front à Londres.

Par Lamia O.

En dépit des «tentatives marocaines de poser des obstacles» pour empêcher ce nouveau statut, cinq sur les huit membres de la commission d'éthique de l'IS ont été favorables à accorder le statut de membre consultatif au Front Polisario, a précisé le représentant de ce dernier au Royaume-Uni, Mohamed Limam Mohamed Ali. La commission d'éthique de l'IS s'est réunie à Carthagène, en Colombie, pour examiner la demande du Front Polisario, à la veille du 2^o congrès de l'organisation qui a débuté jeudi, avec la participation d'une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), conduite par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek. Le Comité de l'IS se réunit à la veille de chaque congrès pour examiner, entre autres, les demandes d'adhésion. Le délégué du parti de l'Union socialiste marocaine a tenté d'empêcher l'octroi du statut consultatif au Front Polisario, mais sa démarche a été vouée à l'échec, puisque le Conseil de l'IS qui examine les recours, a jugé sa demande «incohérente et sans arguments», a expliqué M. Limam.

Le Conseil de l'IS a pour sa part approuvé à l'unanimité le nouveau statut du Front Polisario, «poussant le délégué marocain à retirer son opposition et à accepter lui-même ce statut», a-t-il dit. «La délégation sahraouie a été rapide et a déjoué la manœuvre marocaine par des preuves solides affirmant la non autorité marocaine sur le Sahara occidental, son occupation illégale des territoires sahraouis, et le blocage qu'elle exerce pour empêcher le référendum de l'autodétermination du peuple sahraoui», a expliqué le représentant du Front Polisario. La délégation sahraouie a réussi non seule-

ment à arracher le statut de membre consultatif, mais à avoir aussi le soutien de la majorité des membres du Conseil, au droit du peuple sahraoui à son autodétermination et son indépendance. «La décision du Maroc d'adhérer à l'Union africaine (UA) sans conditions préalables et d'accepter son Acte constitutif qui reconnaît les frontières du Maroc d'avant son occupation du Sahara occidental, a joué en faveur du Front Polisario en Colombie», a souligné M. Limam. L'IS compte actuellement 153 membres, entre partis et organisations politiques, de tous les continents. Le Front Polisario était membre observateur depuis 2008.

Une aide humanitaire acheminée de Burgos vers les camps de réfugiés

Une aide humanitaire de 26 tonnes de produits alimentaires vient d'être acheminée de la ville espagnole de Burgos vers les camps de réfugiés sahraouis, a annoncé, jeudi, l'association de Burgos amie avec le peuple sahraoui. «Cette 27^e caravane humanitaire est le fruit du soutien financier du conseil municipal de cette ville et la mobilisation de nombreux bienfaiteurs espagnols anonymes qui contribuent depuis 27 ans à cette aide dont le peuple sahraoui a grandement besoin», a souligné la présidente de ladite association, Maité Gimenez.

La responsable a, en outre, exprimé sa satisfaction d'avoir pu envoyer cette aide humanitaire constituée principalement de «denrées alimentaires et d'autres petites quantités de jouets et de fournitures scolaires». M^{me} Maité a indiqué que «l'aide alimentaire est fondamentale même si les habitants des camps de réfugiés manquent de beaucoup de choses», déplorant par ailleurs



Ph: DR

que «l'aide humanitaire internationale soit réduite au cours des dernières années alors que le peuple sahraoui vit dans ces camps, forcé à l'exil depuis plus de 41 ans». Par ailleurs, la présidente de l'association des amis du Sahara occidental a lancé un appel aux «professionnels de la santé qui veulent offrir généreusement leur collaboration pour couvrir les besoins de santé de la population sahraouie, en particulier les anesthésistes».

«Une équipe de bénévoles de 4 médecins et 4 infirmières vient de rentrer des camps des réfugiés sahraouis, où ils ont effectué plus de 200 consultations et ont réalisé plus de 60 opérations en deux semaines», a-t-elle rappelé. Pour sa part, un responsable du Conseil municipal de Burgos, Javier Lacalle, a souligné qu'un montant annuel de 70 000 euros est alloué chaque année à l'association des amis du peuple sahraoui afin de pouvoir apporter de

l'aide aux réfugiés sahraouis. «Le Conseil municipal a l'intention de poursuivre son aide afin d'essayer d'atténuer le plus possible de la précarité de la vie dans les camps des réfugiés sahraouis et soulager cette population». Plusieurs associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui ont annoncé que les campagnes de collecte des aides alimentaires ont touché à leur fin et qu'elles s'apprêtent à envoyer ces aides vers les camps. Les associations basques ont annoncé qu'«une quantité estimée à 220 tonnes de produits alimentaires va être envoyée pour soulager, un tant soit peu les besoins de cette population sahraouie vivant dans des conditions difficiles dans les camps». Les associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui ont également annoncé qu'une fois le programme d'aide alimentaire clôturé, elles s'attèleront à préparer le programme de

vacances en paix qui permet d'accueillir des centaines d'enfants sahraouis, pendant les mois de juillet et août, chez des familles espagnoles.

L. O. /APS

Crise libyenne

Moscou veut un «dialogue inter-Libyens» pour régler le conflit

La Russie prône un dialogue inter-Libyens comme moyen de règlement de la crise libyenne, a souligné, jeudi, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, indiquant que Moscou apportera toutefois sa contribution en vue de parvenir à une solution dans le cadre du dialogue global. Lors de sa rencontre avec le Chef du gouvernement d'entente nationale libyen, Fayeze El Sarraj, actuellement en visite à Moscou, le chef de la diplomatie russe a exprimé «la solidarité» de son pays avec «le peuple libyen qui traverse, probablement, l'épreuve la plus difficile de son histoire laquelle a

saper l'unité de son peuple et son intégrité territoriale». «Nul doute, qu'en tant que pays ami de longue date, nous allons vous soutenir pour outrepasser cette période difficile», a ajouté M. Lavrov qui s'est dit toutefois convaincu que «le peuple libyen est capable de surmonter cette crise à travers un dialogue incluant toutes les parties libyennes en vue de parvenir à la réconciliation». «L'histoire a montré que toute tentative d'imposer des solutions de l'extérieur est vouée à l'échec. De notre côté, nous disons qu'il faudrait seulement créer les conditions propices aux Libyens pour qu'ils parviennent à trouver

des solutions», a conclu le ministre des Affaires étrangères russe. De son côté, le Chef du gouvernement d'union nationale libyen a souligné la volonté de son pays à «relancer le dialogue avec la Russie dans tous les domaines, économique, politique et militaire», mettant l'accent sur «l'importance des relations traditionnelles» entre les deux pays. Il s'est dit convaincu que la Russie est «en mesure de jouer un rôle positif dans de telles circonstances, à la faveur de ses relations avec les acteurs politiques en Libye».

Halim T.

Tunisie Deux terroristes tués dans la région de Kasserine

DEUX TERRORISTES ont été tués par l'armée tunisienne lors d'une opération de ratissage en cours dans les montagnes de la région de Kasserine (centre), a indiqué le ministère tunisien de la Défense. «Les unités de l'armée ont neutralisé deux terroristes et saisi un fusil Steyr dans un premier bilan d'une opération militaire au Mont Semamma (gouvernorat de Kasserine)», a annoncé le ministère. Le ministère de la Défense a précisé dans un communiqué que «l'opération est toujours en cours».

L'opération a été lancée le 17 février dernier et s'est soldée par l'élimination de deux terroristes et la saisie de trois armes». Le département de la Défense avait annoncé le 17 février qu'une patrouille militaire avait éliminé deux terroristes et blessé d'autres parmi eux au Mont Semamma. Un individu suspect avait été également appréhendé dans la même zone. L'opération s'est soldée par la saisie de 3 armes et d'une quantité de munitions.

R. M.

Allemagne

La Turquie accuse Berlin d'œuvrer contre Erdogan

■ Ankara a accusé hier Berlin d'œuvrer pour la victoire du non au référendum sur le renforcement des pouvoirs du président turc Erdogan en annulant des meetings dans des villes allemandes, une mesure qui a exacerbé les tensions entre les deux pays.

«Ils ne veulent pas que les Turcs fassent campagne ici, ils œuvrent pour le non», a déclaré le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu. «Ils veulent empêcher l'émergence d'une Turquie forte», a-t-il ajouté. L'annulation jeudi par les autorités allemandes de deux meetings auxquels devaient participer des ministres turcs a ravivé les flammes de la discorde entre Ankara et Berlin, deux piliers de l'Otan aux liens historiques dont les relations se sont tendues depuis le putsch manqué de juillet en Turquie. Les tensions ont refait surface après l'incarcération mardi du correspondant germano-turc du quotidien allemand *Die Welt* en Turquie, Deniz Yücel, une mesure critiquée par la chancelière Angela Merkel. Evoquant des difficultés logistiques, les autorités allemandes ont annulé jeudi la tenue d'un rassemblement à Gaggenau (sud-ouest) visant à promouvoir le oui lors d'un référendum le 16 avril sur une révision constitutionnelle qui élargirait considérablement les

prérogatives du président turc Recep Tayyip Erdogan. La mairie de Gaggenau a été évacuée hier après une menace à la bombe envoyée par une personne dénonçant l'annulation de ce meeting auquel devait notamment participer le ministre turc de la Justice, Bekir Bozdag. Parallèlement, la ville de Cologne, dans l'ouest, a indiqué qu'elle n'autoriserait pas la tenue d'un meeting prévu dimanche avec le ministre turc de l'Economie, Nihat Zeybekci, dans la salle d'une mairie de quartier. En réaction, M. Bozdag avait renoncé à rencontrer son homologue allemand jeudi soir. Hier, il a qualifié l'annulation du rassemblement de «mesure fasciste». «Les terroristes jouissent de la liberté d'expression (en Allemagne), mais pas le ministre de la Justice ?», s'est-il indigné. Les autorités turques ont également convoqué jeudi soir l'ambassadeur d'Allemagne à Ankara pour protester contre l'annulation des rassemblements. Le président Erdogan, qui ne s'est pas expri-



Ph. > D. R.

mé à ce sujet à l'heure actuelle, devait prononcer un discours hier à la mi-journée. A six semaines d'un référendum sur une révision constitutionnelle qui renforcerait considérablement les pouvoirs de M. Erdogan, le gouvernement multiplie les meetings en Turquie pour courtoiser les membres de la diaspora turque. Dans ce contexte, l'Allemagne, qui compte la plus forte communauté de la diaspora turque, soit trois millions de personnes, est un terrain de cam-

pagne qu'il leur est impossible de négliger. Le mois dernier, le Premier ministre turc, Binali Yildirim, s'était ainsi exprimé lors d'un meeting à Oberhausen (ouest de l'Allemagne) devant des milliers de sympathisants du pouvoir turc. Le gouvernement allemand avait été vivement critiqué par l'opposition pour avoir accepté la tenue de ce meeting favorable au renforcement des pouvoirs de M. Erdogan, accusé par ses détracteurs de dériver

autoritaire, notamment depuis le putsch avorté. Après le coup de force, les autorités turques ont lancé des purges d'une ampleur sans précédent : plus de personnes ont été incarcérées et plus de 100 000 limogées ou suspendues. Au-delà des putschistes présumés, ces mesures ont visé les cercles prokurdes et des médias critiques, suscitant les critiques de pays européens, notamment l'Allemagne. En retour, Ankara accusé régulièrement les autorités allemandes d'héberger des «terroristes», une expression désignant notamment des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et des putschistes présumés. Plusieurs autres dossiers ont tendu les rapports entre les deux pays depuis 2016, en particulier le vote des députés allemands pour qualifier de génocide les massacres d'Arméniens par l'empire ottoman au début du XX^e siècle. Ankara reste néanmoins un partenaire incontournable aux yeux de Berlin, notamment sur la question migratoire. Le dernier regain de tension survient à l'approche de l'anniversaire de la signature, le 18 mars 2016, d'un pacte UE-Turquie visant à assécher le flux de passages clandestins vers l'Europe.



Points chauds

Défections

Par Fouzia Mahmoudi

En France, certaines voix marginales, pour le moment, demandent non rien de moins que le report de l'élection présidentielle. La cause ? La situation ubuesque qui règne désormais au sein de la droite alors que François Fillon vient de recevoir une convocation par les juges, le visant lui et sa femme, en vue d'une mise en examen. Il y a quelques mois l'ex-Premier ministre remportait triomphalement les élections primaires de la droite et du centre, battant à plates coutures le candidat pourtant favori, Alain Juppé. Mais à peine quelques semaines après sa victoire des révélations dans les médias cassent son image d'homme intègre en mettant en lumière les emplois fictifs, supposés, de son épouse et de deux de ses enfants, qui ont permis à la famille Fillon un enrichissement de près de 1 million d'euro. Des révélations auxquelles avait immédiatement réagi Fillon en assurant alors que ses accusations étaient non seulement calomnieuses, mais que s'il venait à être mis en examen, ce dont il doutait, semblait-il, il se retirerait aussitôt de la course à la présidentielle. Cependant, il apparaît aujourd'hui que l'ancien chef de gouvernement ait changé entre-temps d'idée, car il a affirmé cette semaine qu'il refusait de se retirer. Selon lui, des forces occultent tentent de saboter le candidat de la droite et il compte bien ne pas se laisser faire. Mais pour beaucoup de ses soutiens ce revirement n'est qu'une preuve de plus du manque d'honnêteté de l'homme politique. Bruno Le Maire, ancien candidat de la primaire et ancien ministre de Nicolas Sarkozy et membre important de l'équipe Fillon, a dès mercredi annoncé son retrait de la campagne de l'ex-Premier ministre. Le député de l'Eure estime que le candidat LR n'a pas respecté sa «parole donnée» en maintenant sa candidature malgré la menace d'une mise en examen. Bruno Le Maire a décidé de quitter l'équipe de campagne de François Fillon. «Je crois au respect de la parole donnée», explique l'ancien ministre de l'Agriculture, en rappelant que le 26 janvier, François Fillon avait promis qu'il retirait sa candidature en cas de mise en examen. Selon Le Maire, «la parole donnée est indispensable à la crédibilité de la politique. Elle est la condition nécessaire pour mener sereinement les efforts de redressement de la France». Et cette défection n'est pas la seule. L'UDI, parti du centre, a ainsi décidé de quitter également le navire Fillon, préférant éviter de se voir entacher par la sordide affaire dans laquelle est empiété le candidat de droite. Et depuis mercredi ils ne sont pas moins d'une trentaine d'autres à avoir quitté l'équipe de Fillon. Même son porte-parole, qui avait pourtant organisé sa campagne des primaires, a décidé de limiter les dégâts et de stopper sa participation à la campagne présidentielle de l'ancien chef du gouvernement. Reste à savoir si Fillon, dans les jours ou semaines à venir, se verra, faute d'équipe de campagne ou par cause d'un mouvement interne général au sein de Les Républicains, contraint de se retirer et de laisser sa place à Alain Juppé. Et ceux qui réclament un report de la présidentielle devraient examiner de plus près les sondages qui donnent d'ores et déjà le maire de Bordeaux devant Macron et Le Pen.

F. M.

Contacts avec les Russes

Trump dénonce une «chasse aux sorcières»

Le ministre américain de la Justice s'est récusé dans toute enquête sur ses contacts supposés avec les Russes, soutenu par le président Donald Trump qui a qualifié de «chasse aux sorcières» les appels à la démission de Jeff Sessions. Soutien de la première heure au Sénat du président républicain, dont il a inspiré la politique anti-immigration, Jeff Sessions a reconnu avoir rencontré l'ambassadeur de Russie aux États-Unis Sergueï Kislyak à deux reprises l'année dernière, ce qui semblerait contredire de récentes déclarations. Mais M. Sessions a démenti avoir commis quelque acte illicite que ce soit au cours de ces rencontres ou avoir menti pendant ses auditions de confirmation au Congrès. Lors d'une conférence de presse jeudi, M. Sessions a annoncé qu'il se récusait dans toute enquête sur la campagne. Et il a expliqué que c'était son rôle de sénateur de rencontrer des diplomates et qu'il avait parlé de «choses normales» avec l'ambassadeur russe. En tant que ministre de la Justice, Jeff Sessions supervise le FBI et donc les diverses enquêtes sur les affaires russes. Intervenant dans la soirée de jeudi sur la chaîne de télévision Fox News, M. Sessions a répété qu'il n'avait pas parlé de la campagne électorale avec l'ambassadeur de Russie. «Quand je faisais campagne pour Trump, je n'ai pas été impliqué dans quoi que ce soit de ce genre. Vous pouvez en être sûrs», a-t-il ajouté. «Jeff Sessions est un honnête homme», a écrit M. Trump dans un communiqué jeudi soir, au

terme d'une journée agitée par cette affaire au Capitole et dans les médias américains. Il l'avait plus tôt assuré de sa confiance «totale». M. Trump reconnaît toutefois que son ministre aurait pu répondre «plus précisément» lorsqu'une commission parlementaire l'a interrogé sur ses éventuels contacts avec des responsables russes. Jeff Sessions a en effet admis avoir eu de tels contacts pendant la campagne mais en sa qualité de sénateur et non de représentant de la campagne de Donald Trump. «Mais ce n'était clairement pas intentionnel», poursuit le président. «Il n'a rien dit de faux». «Toute cette histoire est une façon de ne pas perdre la face pour les démocrates qui ont perdu une élection que tout le monde pensait qu'ils devaient gagner», accuse encore Donald Trump, assurant que l'opposition a «perdu le sens de la réalité». «La véritable histoire, c'est toutes les fuites illégales d'informations classées et d'autres informations. C'est une véritable chasse aux sorcières !», conclut-il. A coups de fuites et révélations, Donald Trump ne parvient pas à mettre un terme à cette affaire russe, qui l'a déjà conduit à se séparer de son conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn, le 13 février. Un nombre croissant de parlementaires de l'opposition démocrate mais aussi de la majorité républicaine appelaient à ce que l'Attorney General s'exclue de lui-même de l'enquête conduite par le FBI sur la campagne de piratage et de désinformation attribuée à Moscou. L'existence de l'enquête, rapportée par de

nombreux journaux américains, n'a pas été confirmée officiellement. Les démocrates craignent que les républicains, qui contrôlent le Congrès, n'étouffent ces enquêtes pour protéger le président américain. Plusieurs d'entre eux ont appelé à lancer une enquête bipartite indépendante sur l'interférence de Moscou dans la campagne. Cela nécessiterait la nomination d'un procureur indépendant, la création d'une commission bipartite d'experts sans liens avec le gouvernement ou une commission au Congrès. Cette affaire à tiroirs alimente les soupçons sur le rapprochement envisagé par le nouveau locataire de la Maison-Blanche avec le président russe Vladimir Poutine. Sous l'administration Obama, Washington a accusé Moscou d'avoir mené en 2016 une campagne d'influence pour tenter de discréditer la candidate démocrate Hillary Clinton et aider son adversaire républicain. Donald Trump a nié à plusieurs reprises toute collusion, et la Russie nie catégoriquement toute ingérence. L'ambassadeur Kislyak semble avoir assidûment cherché à nouer des liens avec le premier cercle du républicain avant et après l'élection. En attestent les rencontres avec Jeff Sessions en juillet et septembre, des coups de fil avec Michael Flynn en décembre, ainsi qu'une visite le même mois à la Trump Tower à New York, lors de laquelle il a également rencontré le gendre du président, Jared Kushner, selon le *New Yorker* – un rendez-vous confirmé par la Maison-Blanche.



Musée public national des beaux-arts à Alger

Ouverture d'un pavillon baptisé du nom de Khadda

■ *Le pavillon retrace une vie entière de l'artiste, consacrée à la culture de son pays et à la création d'un art plastique moderne.*

Par Adéla S.

Un pavillon consacré au défunt artiste Mohammed Khadda, et comprenant un nombre de ses œuvres, a été ouvert jeudi, au Musée public national des beaux-arts à Alger, en présence d'artistes et d'amoureux de l'art.

Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a déclaré que cet événement est «un jour historique dans la vie de l'art plastique algérien».

Qualifiant feu Khadda de «l'un des grands artistes au monde», M. Mihoubi a ajouté que le défunt «avait laissé son empreinte dans l'art plastique ainsi que dans d'autres arts».

Le ministre a annoncé, à l'occasion, l'ouverture prochaine du Musée de l'art moderne à Oran

(MAMO), qui se veut «une grande impulsion pour l'art algérien, contribuant ainsi à remettre les beaux-arts au devant de la scène».

Le ministre a également révélé qu'une partie de la demeure du défunt artiste sera transformée en musée.

Le pavillon «retrace une vie entière de l'artiste, consacrée à la culture de son pays et à la création d'un art plastique moderne», a affirmé à l'APS la veuve de feu Mohammed Khadda, qui estime que ledit pavillon vient couronner ses efforts tendant à «faire connaître la grande contribution de Mohammed Khadda dans la culture algérienne».

Ce pavillon comprend des œuvres remontant aux différentes étapes de la vie de l'artiste «commençant depuis son stage jusqu'à ses dernières œuvres», a ajouté M^{me} Khadda.



L'ouverture de ce pavillon vient compléter la série des activités lancée depuis fin 2016, en commémoration du 25^e anniversaire de la disparition de l'artiste, où un colloque lui a été consacré à l'université de Mostaganem, et

une réédition de ses ouvrages a été réalisée.

Pour rappel, l'artiste algérien Mohammed Khadda (1930-1991), a laissé derrière lui un riche parcours dans le monde de l'art, où il y a inscrit son nom, et

ce, en dépit du fait qu'il n'avait suivi aucun enseignement académique, et s'est imposé, de ce fait, comme l'un des plus importants artistes autodidactes de son époque.

A. S./APS

Casting de l'humour «Makhber Comedia» d'Oran

Les lauréats filmés du 19 au 21 mars

Les lauréats de la 3^e édition du casting de l'humour «Makhber Comedia» seront filmés du 19 au 21 mars prochain, a-t-on appris, jeudi à Oran, des organisateurs de ce concours artistique. «Les spectacles des lauréats seront enregistrés du 19 au 21 mars au niveau des studios

de la station régionale d'Oran de l'EPTV, partenaire de cet événement», a précisé à l'APS le président de l'association culturelle «El-Amel», Mohamed Mihoubi.

«Les one man show retenus dans ce cadre seront diffusés sur la Télévision nationale durant le prochain mois de ramadhan»,

a expliqué Mihoubi, rappelant qu'une centaine de candidats avaient pris part au casting organisé à la fin de janvier dernier.

Les auditions s'étaient déroulées sur la scène du «Petit Théâtre» de l'association, réunissant des jeunes talents de différentes wilayas de la région ouest

du pays. Une dizaine de filles figurent parmi les lauréats de cette nouvelle édition qui voit en outre la sélection du petit Zakaria, âgé de 8 ans.

«L'importance du casting réside notamment dans la détection des jeunes talents à l'effet de les accompagner par la formation

pour développer davantage leurs capacités», a souligné Mihoubi. L'association qu'il préside, basée au Centre culturel «M'barek El-Mili», au centre-ville d'Oran, célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa création. Son investissement continu dans la formation des jeunes talents a bénéficié d'une nouvelle impulsion suite à la création, en 2015, du «Petit Théâtre», structure légère de 70 places offrant de meilleures conditions pour l'organisation des stages.

Treize promotions, composées chacune d'une vingtaine de talents, ont été formées au niveau de cette association.

Racim C.

Infrastructures

Une cartographie des infrastructures culturelles sur la toile

Une plateforme numérique de cartographie des infrastructures et acteurs culturels en Algérie a été présentée, jeudi à Alger, par le Groupe de travail sur la politique culturelle en Algérie (GtPCA), promoteur du projet.

Présentée au café littéraire «Le sous-marin», cette cartogra-

phie consacrée au secteur culturel en Algérie est consultable sur le site Internet culturemap.dz.org

Salles de spectacles, centres culturels, maisons d'édition, musées, bibliothèques, établissements d'enseignement des arts, ou encore lieux d'organisation de festivals, sont référencés

sur cette carte numérique qui offre plusieurs possibilités de recherche par région ou encore par discipline. Conçu sous forme de carte géographique, ce portail a déjà référencé plus de 500 adresses et coordonnées d'infrastructures et acteurs culturels à travers toute l'Algérie. Plateforme participative, il reste ouvert aux

artistes et associations culturelles qui peuvent s'enregistrer pour plus de visibilité, et plus largement aux particuliers, indiquent les initiateurs du projet. Des artistes et observateurs présents à la présentation du nouveau portail ont relevé l'absence de référencement d'infrastructures, acteurs, musées et autres sites culturels de l'est et du sud algérien, des lacunes que les initiateurs s'engagent à corriger avec le concours des internautes. Le groupe de travail qui avait lancé l'opération en 2015 sur les réseaux sociaux et les médias ambitionne, dans une deuxième phase, de recenser les compétences artistiques dans l'optique d'identifier les ressources locales et leur donner plus de visibilité», indiquent les promoteurs du projet.

Formé en 2012, le Groupe de travail sur la politique culturelle en Algérie est un collectif indépendant qui vise à renforcer le secteur de la culture. Il a déjà organisé plusieurs ateliers de formation consacrés au management des projets culturels.

Colombie

Création de la première série sur Garcia Marquez

La première série inspirée de la vie du prix Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez est en cours de création par des écrivains et producteurs colombiens, qui espèrent la vendre à des plateformes telles que Netflix ou HBO.

«C'est la première série sur la vie de (...) Gabriel Garcia Marquez qui n'est pas un documentaire», a indiqué le groupe initiateur du projet dans un communiqué publié jeudi. La série de trois saisons, chacune comptant 13 épisodes de 45 minutes, mêlera «action, suspense et passion à travers des anecdotes inédites sur l'imaginaire et la superstition du personnage». Les auteurs ont commencé en 2015 à faire des recherches sur la vie de Gabo, diminutif affectueux de Gabriel, afin d'élaborer la série. Le cinéaste Sergio Cabrera et le producteur

Hugo Leon Ferrer se sont fondés sur des archives, des entretiens avec l'aide de l'écrivain Plinio Apuleyo, auteur de deux livres sur son ami Garcia Marquez. Cristina Villar, productrice de l'agence Perrenque Media Lab qui a collaboré avec Into Films, a précisé à l'AFF que l'idée est de vendre la série à une plateforme OTT (Over The Top) «type Netflix ou HBO» afin de pouvoir «lancer» la production. Gabo, connu pour son «réalisme magique» et auteur du célèbre roman «Cent ans de solitude», avait reçu le prix Nobel en 1982 et est décédé en 2014 à l'âge de 87 ans à Mexico où il résidait depuis plusieurs années. Une partie de ses cendres a été rapatriée en mai dernier en Colombie, à Carthagène des Indes, sur la côte caraïbe.

Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjlja.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.



Coup-franc direct

Que veut Raouraoua ?

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, n'a pas dévoilé ses intentions au cours de la dernière AG ordinaire de la Fédération. Il s'est contenté du folklore, étant dans un état second après la sortie des membres de l'AG qui l'ont soutenu à cent pour cent et demandé sa réélection à la tête de la structure qui gère le football national. Le patron de la FAF s'est contenté de dire qu'il sera candidat au bureau exécutif de la CAF comme s'il était devant les membres de cette structure continentale, alors que tout le monde souhaitait qu'il se prononce sur son avenir à la tête de la FAF. Tout cela n'augure de rien quand on connaît ses intentions et ses gestes par le passé où il avait poussé Haddadj à la tête de la FAF alors que personne ne le connaissait et ce, juste pour qu'il puisse revenir après que la tutelle qui tentait de l'effacer des tablettes avait mis en place une nouvelle loi sur les fédérations pour ne pas lui permettre de se présenter à nouveau. Le même scénario se reproduit vu que le patron du palais de Dely Brahim a engagé un bras de fer avec le ministre en le défiant. Certains pensent qu'il va pousser son fidèle serviteur, Kerbadj, pour prendre en main les destinées de la FAF même s'il a échoué dans sa mission à la tête de la LFP en ne réussissant même pas à établir un calendrier de la compétition nationale qui serait respecté par tout le monde. **M. M.**

USMBA

Le président tire la sonnette d'alarme

L'USM BEL-ABBÈS risque de voir son très bon parcours en championnat de Ligue 1 algérienne de football stoppé par les nombreux créanciers qui se sont manifestés ces derniers temps pour réclamer leur dû, a indiqué jeudi le président du club, Abdelghani El Hannani. «Au moment où l'équipe enchaîne les belles performances, il ne se passe pas un jour sans qu'un nouveau créancier se manifeste avançant détenir des dettes auprès de l'ancienne direction, non sans recourir à la justice pour bloquer le compte du club», a déclaré le président de l'USMBA dans un enregistrement vidéo sur la page facebook officielle de la SSPA de la formation de l'ouest algérien. «Le problème, c'est que l'ancienne direction n'a pas établi de bilan financier qui nous aurait permis de connaître réellement la situation de ces créanciers. Je passe mon temps dans les tribunaux et

les postes de police, à cause des nombreuses plaintes formulées à l'encontre du club et nous nous retrouvons vraiment dans une situation délicate qui met en danger l'avenir de l'USMBA», a encore expliqué le boss des Vert et Rouge, qui a pris les commandes de la formation de la «Mekerra» au tout début de l'exercice en cours. L'arrivée d'El Hannani avait permis d'assainir la situation financière des joueurs qui, mis dans de bonnes conditions, ont réussi à remonter la pente pour se hisser à la 2^e place qu'ils occupent à la veille de l'ouverture de la 22^e journée du championnat, vendredi. L'USMBA a retrouvé cette saison sa place parmi l'élite, une année seulement après sa relégation en Ligue 2. Les protégés de l'entraîneur Cherif El Ouezzi, devancés de deux points par le leader l'ES Sétif, se déplaceront à Béchar pour affronter la JS Saoura samedi (18h00).

Fédération de bodybuilding et powerlifting

Messaour réélu à nouveau

MOUSSA MESSAOUR a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABP), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) organisée jeudi au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger). Candidat unique au poste de président, Messaour a récolté la totalité des voix des 19 membres présents. Treize personnes ont déposé leur candidature au bureau exécutif de la FABP et l'assemblée générale a procédé à l'élection de six d'entre elles, en l'occurrence Mustapha Raoui, Anouar Idris, Thouraya Kendouci, Nadjah Abdelouahab Kamel, Youcef Grini et Slimane Bouchkoura. Après son élection, Messaour s'est engagé à «consolider les acquis du précédent mandat de la fédération et entamer un travail dans la continuité qui articulera sur trois axes : développement, dynamisation de la pratique sportive au Sud et

sélections nationales». «Nous allons opter pour la création de pôles de développement qui seront dotés de moyens répondant aux normes internationales pour permettre aux clubs de réaliser les objectifs de la politique tracée notamment en matière de détection et de prise en charge des jeunes talents», a expliqué Messaour. Le sud du pays bénéficiera, selon le patron de la FABP, de «mesures spéciales» avec la création d'instances chargées de la promotion du bodybuilding, fitness et powerlifting. Messaour, qui a dirigé la Fédération durant le mandat 2013-2016, s'est dit «motivé» pour aller encore de l'avant. «Les élections nationales, vitrine de l'Algérie à l'étranger, auront les moyens pour progresser davantage après avoir atteint le 4^e rang sur le plan mondial en messieurs et enregistré des résultats encourageants au niveau africain chez les dames», a-t-il promis.

EN A'

La liste du DTN ne fait pas l'unanimité

■ Rendue publique ces jours-ci, la liste des joueurs convoqués pour le prochain stage de l'EN A' (sélection des joueurs locaux) du 5 au 7 mars prochain au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa est largement contestée par les puristes de la balle ronde nationale qui ne comprennent pas les choix faits par le DTN, Toufik Korichi, également coach provisoire de cette sélection.

Par Mahfoud M.

En effet, beaucoup se demandent sur quelle base a été établie cette liste qui ne reflète pas vraiment la réalité du terrain. Certains parmi les convoqués sont loin du niveau requis pour figurer dans cette sélection, alors que d'autres ont déjà roulé leur bosse et sont âgés pour figurer dans cette équipe qui devrait donner sa chance aux jeunes pour ensuite préparer l'avenir, sachant que cette sélection pourrait être l'antichambre de la sélection première. D'aucuns se demandent pourquoi aucun joueur de l'USMBA ne figure sur cette liste, alors que cette équipe occupe la deuxième place au classement général. Même chose pour ce qui est des gardiens, certains pensent que Korichi aurait dû faire confiance à Asselah de la JSK qui est plus expérimenté que les autres jeunes keepers, surtout qu'il s'agit de préparer la double confrontation face à la Libye et qu'il faudra s'en sortir victorieux pour arracher la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2008) qui se déroulera au Kenya. Il faut savoir que la sélection libyenne, malgré ce qui se passe dans son pays, pratique du beau football et il faudra donc être très prudent face à elle. D'aucuns pensent que Korichi aurait dû être renfor-



La liste du DTN ne reflète pas la réalité du terrain

cé par un technicien avéré car il s'agit d'une compétition très importante à laquelle il faudra se qualifier. De ce fait, il fallait mettre tous les moyens pour s'assurer que la sélection réussira le pari

de passer à la phase finale, surtout que notre sélection avait été éliminée pour les deux précédentes éditions pour avoir boycotté les éliminatoires de cette dernière. **M. M.**

Liste des 21 joueurs convoqués :

Gardiens de but : Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), Mustapha Zegha (USM El Harrach), Oussama Litim (DRB Tadjenant)
Défenseurs : Riad Kamar Eddine Kenniche (ES Sétif), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Abdalkader Bedrane (ES Sétif), Mohamed Benyahia (USM Alger), Saâdi Redouani (JS Kabylie), Houari Ferhani (JS Kabylie), Mohamed Amine Madani (USM El Harrach)
Milieux de terrain : Akram Djahnit (ES Sétif), Zakaria Mansouri (MC Alger), Oussama Chita (MC Alger), Abderraouf Benguit (USM Alger), Abderrahmane Bourdim (JS Saoura), Messala Merbah (JS Saoura)
Attaquants : Abdelhakim Amokrane (ES Sétif), Mohamed Hicham Nekkache (MC Alger), Abderrahmane Meziane (USM Alger), Mohamed El Hadi Boulaouidat (JS Kabylie), Mohamed Amine Abid (NA Hussein Dey).

NAHD

Les Sang et Or ne comprennent pas leurs fans

Le NA Hussein Dey, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, est en train de réaliser un parcours honorable en championnat de Ligue 1 cette saison, mais ses joueurs font face à un «boycott» qui ne dit pas son nom de la part de leurs supporters.

Une attitude qui n'a pas laissé indifférente la direction du club banlieusard de la capitale, au point de décider de l'entrée gratuite au stade du 20-Août-1955, à l'occasion de la réception de l'OM Médéa, samedi (17h00) dans le cadre de la 22^e journée du championnat.

«Franchement, nous ne comprenons pas le comportement de nos fans qui, pour cette saison, donnent l'impression de bouder leur équipe. Pourtant, les résultats que nous sommes en train de réaliser devaient les motiver pour nous soutenir davantage», regrette le gardien de but du Nasria, Azeddine Doukha. En

fait, après un début mitigé de la phase aller et qui a fini par sonner le glas à l'entraîneur Youcef Bouzidi, les Sang et Or ont réussi à remettre les pendules à l'heure.

L'opération résurrection a été entamée lors de la 13^e journée, soit une semaine après la défaite dans le derby contre l'USM Alger. C'est le DRB Tadjenant qui a été le premier à faire les frais de la «révolte» husseindéenne.

Le NAHD, sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Français Alain Michel, va enchaîner trois autres victoires contre le CS Constantine (en déplacement), le MO Béjaïa et le RC Relizane (à domicile).

Certes, cette belle série a été stoppée par l'USM Bel-Abbès (défaite à domicile) lors de la 17^e journée, mais les coéquipiers d'Ahmed Gasmi n'ont plus perdu depuis, s'offrant même le luxe d'accrocher le MC Alger et de

battre l'USM El-Harrach dans deux derbies algérois, avant de revenir avec un précieux point de Batna, samedi passé.

Ce parcours a permis au «Nasria» de pointer à la 6^e place au classement avec un match en moins.

«Nos supporters étaient en colère contre nous lors de la phase aller et certains d'entre eux sont même venus nous demander des explications à l'entraînement. A l'époque, nous leur avions promis de remonter la pente, chose faite désormais. Force est de constater que malgré cela, nous continuons à évoluer devant des gradins désertés, une attitude qui arrange évidemment les affaires des clubs visiteurs», se plaint le portier international qui souhaite le retour au stade de la galerie husseindéenne dès le rendez-vous de samedi, surtout que son équipe nourrit de «grosses ambitions pour terminer sur le podium».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ain El Hamam

Enquête sur une tentative de kidnapping de trois collégiennes

LA COMPAGNIE de la Gendarmerie nationale de Ain El Hamam (50 km au sud-est de Tizi Ouzou) a ouvert une enquête, jeudi dernier, suite à l'arrestation de deux individus par des citoyens du village Ait Meslayen, dans la commune d'Akbil, soupçonnés de tentative de kidnapping de trois collégiennes du même village, avons-nous appris de sources judiciaires. Les deux mis en cause ont été interceptés à bord d'un véhicule par les habitants du village suite à l'alerte donnée par deux des trois victimes qu'ils auraient approchées à leur sortie du collège dans l'après-midi de jeudi alors qu'elles se rendaient chez elles. Ils ont été remis aux gendarmes. Ils seront présentés

devant le parquet territorialement compétent demain dimanche, mais on ignore pour le moment les chefs d'accusation retenus contre ces deux individus en prévision de leur comparution devant un magistrat instructeur. Par ailleurs, selon des sources locales, les deux individus auraient même embarqué de force l'une des trois collégiennes alors que les deux autres ont pris la fuite en direction de leur collège pour donner l'alerte. Pour le moment, «on est au stade de l'enquête», nous a confié une source sécuritaire qui a précisé que la présentation devant le parquet déterminera s'il y a eu tentative de kidnapping sur ces trois collégiennes.

Terrorisme/Adrar

Une cache d'armes et une importante quantité de munitions découvertes



Une cache d'armes et de munitions, contenant notamment des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une lourde mitrailleuse, a été découverte jeudi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille de reconnaissance, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire d'Adrar/3^{RM} a découvert, ce matin du 2 mars 2017, une cache d'armes et de munitions contenant 40 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 1 mitrailleuse lourde de calibre 14,5 millimètres, 44 chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions (1686 balles) de différents calibres», est-il précisé de même source. «Cette nouvelle opération, qui vient s'ajouter à la série de résultats obtenus sur le terrain par les forces de l'Armée nationale populaire, dénote de leur

permanente veille et disponibilité, à travers les quatre coins de l'Algérie, pour déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays», a noté le MDN.

Découverte à Tizi Ouzou d'une cache de munitions contenant 8 obus

Une cache de munitions contenant notamment 8 obus de type RPG-2 et une quantité de munitions de différents calibres a été découverte mercredi à Tizi Ouzou, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 1 mars 2017, à Tizi Ouzou/1^{RM}, une cache de munitions contenant, 8 obus de type RPG-2, une quantité de munitions de différents calibres et des produits explosifs, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Bliida», a précisé la même source. G. H.

ALGÉRIE

FUITE DES CAPITAUX VERS L'ÉTRANGER



Loumis

Djalou@hotmail.com

Autoroute de Béjaïa

Mise en service de 42 km par Boudjemaa Talai

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, a procédé, jeudi, en compagnie du wali de Béjaïa, à la mise en service de la première tranche de 42 km de la pénétrante autoroutière de Béjaïa, située entre la commune d'Akbou et Ahnif.

Par Hocine Cherfa.

Le ministre était accompagné également par l'ambassadeur de Chine en Algérie ainsi qu'une foule nombreuse d'invités et de citoyens de la région. Pour assurer la sécurité des usagers, un échangeur a été réalisé pour leur permettre d'emprunter en toute sécurité cette section. Pour rappel, le tracé qui relie le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, sur un parcours de 100 km a été subdivisé en trois sections en raison de difficultés techniques et géologiques (terrain compressible, inondable, etc.), à savoir : Béjaïa-Amizour (32 km), Amizour-Akbou (26 km) et Ahnif-Akbou sur 42 km. Le premier responsable des Travaux publics du pays a annoncé la mise en service de la section Akbou-Sidi-Aïch sur 10 km en juillet prochain, comme nous l'annoncions la veille de sa visite. L'hôte de Béjaïa, qui a annoncé la mise en service du reste de l'autoroute la fin de l'année, a félicité les



populations pour «cet important acquis». «Suite à la demande du wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, auprès du secrétaire général du ministère des Travaux publics qui effectuait une visite d'inspection récemment à Béjaïa, il a été retenu le projet du dédoublement du chemin de wilaya 141», a souligné, hier, la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse à ce sujet. Le ministre des Travaux publics et des Transports a, justement, procédé jeudi dernier à la pose de la

première pierre pour le lancement de ces travaux. Boudjemaa Talai a, par ailleurs, indiqué lors de sa visite que tous les échangeurs initialement prévus sur cette autoroute seront réalisés, dont celui de Boudjellil. Nous avons appris également qu'une sortie et une entrée seront provisoirement réalisées à Boudjellil, en attendant la réalisation de la bretelle. Il reste cependant un point qui doit être pris en charge, à savoir l'installation des grillages le long de l'autoroute pour empêcher les animaux sauvages d'accéder et de traverser les voies. Le ministre et le wali ont écouté les doléances des citoyens des communes d'Ighil Ali, Boudjellil et Aït R'zine, essentiellement sur la réalisation d'un échangeur au niveau de Boudjellil. Un échangeur qui leur permettra de rallier directement la pénétrante au lieu de parcourir plus de 20 km et d'aller jusqu'à Akbou ou Ath Mansour à 15 km pour le faire. Des villageois de la région se sont plaints aussi auprès de M. Talai de la nécessité d'ouvrir des bretelles et des accès pour pouvoir accéder à leurs terres agricoles. H. C.

Tizi Ouzou

Deux accidents font un mort et deux blessés

DEUX ACCIDENTS de la route ont été enregistrés par les services de la Protection civile à Tizi Ouzou mercredi et jeudi derniers, a indiqué, hier, la cellule de communication du même corps constitué dans un communiqué. Le premier accident s'est produit avant-hier vers 13 heures sur la RN12, à hauteur du lieu-dit le pont de Tala Toulmouts (7 km à l'est de Tizi Ouzou), faisant deux blessés incarcérés dans une fourgonnette. Il s'agit de deux jeunes âgés de 23 et 20 ans ayant des blessures au niveau de la tête et des pieds. Ils ont été évacués aux urgences du CHU de Tizi Ouzou. A l'origine du second accident, survenu dans la soirée du mercredi, le dérapage d'un camion au village Attouche dans la commune de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou). Le chauffeur du camion, âgé de 73 ans, est décédé sur le lieu de l'accident. Hamid M.